

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Imposition des investissements internationaux (4DR2433)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 14 pg	Voir ci-dessous	2
Master en droit	Cours: 14 pg	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Georges Cavalier, professeur invité

Contenu

Le cours débutera par une introduction à la fiscalité internationale lors de laquelle les étudiant-e-s se familiariseront avec le vocabulaire, les principes de la compétence fiscale dans les relations internationales (notions de résidence et de source), mais également les méthodes pour réduire ou éliminer les doubles impositions : à cet égard, le cours évoquera les modèles de conventions visant à éliminer la double imposition, ainsi que leurs principes de lecture et d'interprétation.

Il se poursuivra par une présentation des règles de répartition du droit d'imposer certains types de revenus d'investissement (dividendes, intérêts, redevances et gains en capital) ainsi que des points d'attention dans des opérations de fusion et d'acquisition (« merger and acquisition »).

Pour permettre aux participant-e-s de transformer leurs « savoirs » en « compétences », le cours approfondira ensuite la matière à travers un cas pratique dans lequel un investisseur suisse participe à une opération de fusion et d'acquisition avec des aspects français.

Cet enseignement sera organisé à partir de lectures, de résolutions de cas pratique et de commentaires de décisions.

Forme de l'évaluation

Exposé oral de 15 minutes sur un thème du cours. En cas d'échec, contribution écrite (env.1000 mots) sur un thème donné.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer une convention de double imposition
- Identifier les risques et les opportunités se présentant lors d'investissements financiers à l'étranger
- Résoudre des problématiques complexes se présentant dans des opérations de fusion et acquisitions internationales
- Intégrer les principes de la fiscalité internationale

Compétences transférables

- Utiliser dans le contexte de cas pratique inspirés de situations réelles des connaissances acquises récemment
- Présenter une analyse juridique critique fondée sur les règles de répartitions du droit de taxer
- Communiquer oralement les résultats d'une analyse
- Communiquer avec des collègues spécialisés dans d'autres systèmes juridiques (en l'occurrence français) et de dialoguer avec eux dans le but de résoudre des cas pratiques